

Évreux, le 14 janvier 2020

Déclaration Liminaire
au CHSCT du 14 janvier 2020

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons commencer ce premier CHSCT de l'année 2020, sans parler du climat social qui règne dans notre pays en cette nouvelle journée de mobilisation contre la réforme des retraites. Le Président Macron, avec son projet qui va impacter toutes les catégories professionnelles, montre à quel point il se moque des Français. Dans son allocution du 1er janvier, il répétait qu'il ne céderait en rien à la pression de la rue. Après avoir laissé pourrir la situation pendant les congés de fin d'année, espérant un ras le bol général des travailleurs empêchés ou mis en difficultés pour se déplacer, il faut maintenant qu'il se rende à l'évidence, ce mouvement de grève est un mouvement historique tant dans sa durée que dans sa popularité. Le peuple Français s'est réveillé pour défendre un bien commun et Solidaires Finances se joint à toutes et tous pour demander le retrait pur et simple de cette réforme.

Ce n'est pas en continuant de matraquer et d'éborgner nos concitoyens que le Gouvernement Macron – Philippe – Castaner obtiendra la paix sociale.

Pour en venir à ce premier CHSCT de l'année, nous ne pouvons pas non plus débiter cette instance sans vous parler des conditions de travail de nos collègues. Le constat est connu et il est le même d'années en années : les suppressions d'emplois, les restructurations incessantes, le mode de management, l'absence de visibilité, le manque de reconnaissance et la hausse des charges, telles sont les causes profondes du développement du mal-être au travail qui explose.

Monsieur le président, vous devez donc intégrer le plus en amont possible la dimension conditions de travail dans tous les actes de gestion et à tous les niveaux de responsabilité. La parole doit également être donnée aux agents sur le contenu et l'organisation du travail. Comme nous vous le disions déjà en liminaire lors du premier CHSCT de l'année dernière, imposer une organisation du travail non souhaitée est source de stress et donc de risques psychosociaux pour les personnels, dont vous êtes le garant. Vos personnels ont besoin de visibilité quant à leur avenir.

En ce sens, Solidaires Finances vous demande de respecter les engagements que vous avez pris à savoir informer les agents le plus en amont possible de toutes les restructurations afin qu'ils puissent se positionner pour la prochaine campagne de mutation et fournir des dossiers de présentation complets à l'examen des membres du CHSCT, médecin de prévention et inspecteur santé et sécurité au travail compris.

Dans ce cadre, vous nous demandez un avis sur la participation des services aux premières Maisons France Services, Solidaires Finances vous rappelle donc son opposition à ce que les agents de notre administration participent à ces dernières aux vues des différents risques que nous vous indiquerons dans notre avis.

De plus, il nous a été confirmé que les référents titulaires et suppléants des MFS, pour certains d'entre eux, n'ont pas été retenus sur la base du volontariat mais bel et bien désignés d'office.

Le point d'information sur le travail à distance que vous nous soumettez ce jour, appelle plusieurs remarques car pour Solidaires Finances il est de nature à engendrer de nombreux risques comme notamment :

- L'isolement social et professionnel : la perte du sentiment d'appartenance à un collectif de travail, des difficultés pour obtenir une aide et un soutien technique, la perte d'informations et donc la perte de la dynamique de l'équipe de travail,
- La distanciation des relations sociales au travail, avec ses collègues et l'encadrant de proximité,

Solidaires Finances est inquiet également quant au devenir de nos missions. En effet, à la lecture des documents sur les MFS et le travail à distance, il apparaît que celui-ci pourrait s'apparenter à une perte de missions et à un détachement pur et simple d'un agent de la DGFIP vers une autre administration. Ce quoi Solidaires Finances est fermement opposé !

Enfin, vous demandez l'avis du CHSCT sur le programme 2020 des formations relevant de son périmètre. Pour Solidaires Finances rendre un avis définitif ce jour paraît prématuré compte tenu du fait que les orientations ministérielles n'ont pas encore été présentées.

Solidaires Finances rappelle que l'ensemble des acteurs de la prévention établit le programme de formation, à ce titre, nous ne sommes pas opposés à discuter de son contenu, toutefois nous souhaitons un report de l'avis du CHSCT sur cette question.

Pour conclure, Solidaires Finances formule le vœu de voir fonctionner correctement le CHSCT en 2020 et conformément à la réglementation et vous demande de faire en sorte que cela se réalise.

Monsieur le président, sachez que Solidaires Finances restera comme toujours et encore plus en ces périodes de forts bouleversements à la DDFIP attentif à ce que la Direction respecte ses obligations en matière d'hygiène, de santé, de sécurité et de conditions de travail de tous les agents de notre département.

Les représentants de Solidaires Finances au CHSCT 27.